



cap'devant!

COMMUNIQUE DE PRESSE

16 avril 2021

Lancement d'une Filière Nationale d'Assemblage d'Autotests COVID-VIRO® par des personnes en situation de handicap



Plus de 400 salariés handicapés, 12 ESAT* et Entreprises Adaptées se mobilisent pour combattre le COVID-19 avec le Laboratoire**



Tech'Air : au cœur du secteur de la santé

Spécialisé dans la production et le conditionnement de **Dispositifs Médicaux**, l'Entreprise Adaptée de Villiers le Bel du Groupe VYV a choisi de valoriser son savoir-faire en créant la Filière Tech 'Air, une marque de sous-traitance de Dispositifs Médicaux **Made in France**. L'ensemble des productions sont réalisées par des personnes en situation de handicap.

La filière TECH'AIR représente le premier pôle en atmosphère contrôlée en milieu adapté et protégé en France. Ses activités basées sur des savoir-faire en matière d'assemblage de dispositifs médicaux portent également des valeurs indispensables dans l'écosystème du soin et de la santé, dans une optique de construction de partenariats ambitieux avec des sociétés innovantes.

Acteur de l'économie sociale et solidaire, Tech'Air œuvre ainsi à l'inclusion professionnelle de personnes en situation handicap.

Actualité liée au COVID 19 : Une Filière d'assemblage d'autotests COVID-VIRO unique en France

Le partenariat entre TECH’AIR et AAZ est né en 2018 avec l’assemblage de l’autotest VIH®. AAZ, fabricant français concepteur de l’autotest VIH® en 2015, qui a développé le test sérologique COVID-PRESTO®, le test antigénique COVID-VIRO® et récemment obtenu l’homologation par les autorités françaises de son autotest COVID-VIRO®, se félicite de la mise en lumière de cette économie solidaire et sociale française.

Sous l’impulsion du laboratoire AAZ, l’EA de Villiers le Bel a créé la première Filière d’assemblage d’autotests COVID-Viro, sur le territoire français.

Ce sont 12 établissements représentés par 6 associations différentes qui se sont unis au sein du Tech’Air pour répondre à cette production exceptionnelle. Plus de 400 usagers et travailleurs en situation de handicap sont mobilisés au quotidien pour assembler, conditionner et contrôler ces autotests du laboratoire AAZ.

Presque un exploit : en moins de 48 heures pendant le week-end Pascal ces 12 établissements ont su répondre présent. Cette réactivité est la marque de fabrique du secteur adapté et protégé.

Depuis lundi 12 avril ces autotests COVID-VIRO® sont distribués en pharmacie et grâce à la confiance de Santé Publique France et du Ministère de la Santé, ils serviront prochainement pour les campagnes de dépistage massif ciblé.

Objectif : 1 million d’autotests par semaine seront produits par ces 12 établissements.

AAZ s’est aussi engagé aux côtés de TECH’AIR dans la **relocalisation** de sa chaîne de fabrication et a soumis la semaine dernière son projet d’automatisation pour l’autotest COVID-VIRO® au plan France Relance.

Et si c’était les personnes handicapées qui prenaient soin de nous ?

Ainsi la personne en situation de handicap participe à l’effort national et à leur manière au combat contre le virus grâce à la production de ce matériel indispensable. Ils démontrent leur utilité sociale mais aussi sanitaire.

Un travailleur handicapé a même dit : « *on sauve le monde* ». Le travail a du sens.



Les autotest COVID VIRO

L’autotest COVID-VIRO® se réalise facilement en quelques minutes à partir d’un prélèvement nasal indolore et non invasif, à l’aide d’un écouvillon dédié. Seulement 15 minutes d’attente pour savoir si l’on est infecté ou pas par le virus de la covid-19. Il a été évalué et validé par des équipes hospitalières françaises indépendantes ainsi que testé sur des centaines de personnes profanes sous l’égide de cliniciens français.



Sa vidéo de démonstration est disponible sur <https://www.youtube.com/watch?v=IP8sPqMFJkA>

APEI de la Boucle de la Seine : Association parentale engagée depuis 60 ans, reconnue d'intérêt général, l'APEI BS agit pour et avec les personnes touchées par un handicap mental et leurs familles. 800 personnes en situation de handicap encadrées par 478 salariés sont accueillies dans 27 établissements et services de la Boucle Nord des Hauts de Seine. Ancrée sur son territoire, elle œuvre au quotidien contre toute forme d'exclusion et défend pour chaque personne l'accès au droit commun et l'exercice de sa citoyenneté. Son Pôle Travail regroupe 4 ESAT et une EA à Gennevilliers et Colombes avec plus de 300 travailleurs en situation de handicap dans plus de 15 métiers. En un temps record, nous avons mobilisé 45 travailleurs de 4 établissements pour l'opération de conditionnement des autotests AAZ dans nos locaux neufs de Gennevilliers. Objectifs atteints : près de 10 000 autotests conditionnés par jour ! Nos locaux tout neufs à Gennevilliers offre des conditions optimales pour le conditionnement et l'assemblage de produits dits "sensibles".

Cette production est extrêmement valorisante pour les travailleurs en situation de handicap de nos ESAT. Un grand merci à Tech 'air et AAZ-LMB de nous permettre d'entrer dans cette nouvelle Filière unique en France qui réunit déjà 12 ESAT et EA de la région Île de France. Nos collègues parisiens de l'APTE ont même eu l'honneur de recevoir vendredi dernier Madame Brigitte Macron !





A propos d'AAZ-LMB

Fort d'une expérience de 25 ans dans le domaine des tests de diagnostic, AAZ est un fabricant français à l'origine de la conception, de la certification et du lancement du premier autotest de dépistage du VIH en 2015. autotest VIH® est aujourd'hui disponible dans des dizaines de milliers de pharmacies réparties dans 17 pays européens.

autotest VIH® a été récompensé il y a un an par le Prix GALIEN International. Le Dr Joseph Coulloc'h, Président d'AAZ, s'était vu remettre à Dakar la plus haute distinction mondiale de la recherche pharmaceutique dans la catégorie Biotechnologie.

En 2019, AAZ a lancé autotest GLUTEN® 2^{ème} génération, le premier autotest de dépistage de l'intolérance au

gluten qui suit les recommandations des autorités de santé françaises et européennes.

En janvier 2020, AAZ initiait la fabrication de TROD'ANGINE[®], pris en charge par la sécurité sociale et réalisé depuis dans les pharmacies françaises afin de lutter contre la surconsommation d'antibiotiques.

Face à la crise sanitaire, AAZ a mobilisé ses ressources et fait appel à son savoir-faire pour proposer aujourd'hui plusieurs techniques de dépistage de la COVID-19 et de l'immunisation au virus SARS-CoV-2 dont l'**autotest COVID-VIRO[®]**.

***ESAT : Etablissement ou service d'aide par le travail**

Les établissements ou services d'aide par le travail (ESAT) (couramment encore appelés « centres d'aide par le travail » ou CAT) sont des établissements médico-sociaux qui relèvent, pour l'essentiel, des dispositions figurant dans le code de l'action sociale et des familles. Ils offrent aux personnes handicapées des activités diverses à caractère professionnel et un soutien médico-social et éducatif en vue de favoriser leur épanouissement personnel et social.

****EA : Entreprise Adaptée**

Une entreprise adaptée est une entreprise du milieu ordinaire, soumise aux dispositions du code du Travail, qui a la spécificité d'employer au moins 55 % de travailleurs handicapés parmi ses effectifs de production. Ces travailleurs sont recrutés parmi les personnes sans emploi, les plus éloignées du marché du travail. L'entreprise adaptée permet à ses salariés d'exercer une activité professionnelle dans un environnement adapté à leurs possibilités afin qu'ils obtiennent ou conservent un emploi.



Contacts :

Directrice du Pôle Travail APEI BS : Wassila Chabane 06 37 74 35 82

Directeur du Tech'Air : Henri-Aurélien Chopinaud. 06 60 50 59 95